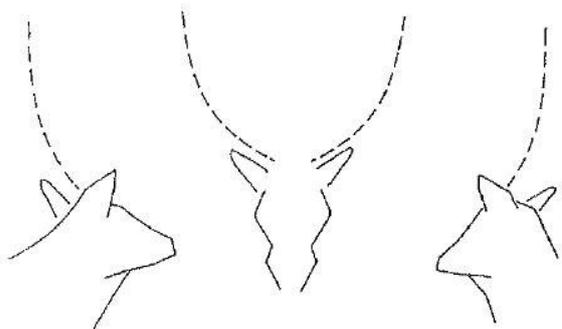


**CAMPAGNE CYNÉGÉTIQUE 2025
CONSTAT DE TIR – PLAN DE CHASSE « CERF DE JAVA »**

Département de La Réunion (974)			Commune de SAINT-DENIS			
Forêt Départemento-Domaniale de Saint-Denis			Lot de chasse de La Roche-Écrite			
Titulaire plan de Chasse :						
Adjudicataire :						
Date du Tir : _ _ _ _ _			Numéro de bracelet : _ _ _ _ _			
Non du tireur :			Mode de chasse	<input type="checkbox"/> Collectif battue		<input type="checkbox"/> Carabine / Fusil
Sexe (faon y compris)				<input type="checkbox"/> Individuel approche	<input type="checkbox"/> Arc	
<input type="checkbox"/> Mâle	<input type="checkbox"/> Femelle		<input type="checkbox"/> Individuel affût	<input type="checkbox"/> Autre :		
Poids :		<input type="checkbox"/> Pesé	<input type="checkbox"/> Estimé *	Conditions de tir :		Heure du tir : _ _ h _ _
<input type="checkbox"/> Plein (ou vif)	 , ... kg		Condition climatique :		<input type="checkbox"/> Soleil <input type="checkbox"/> Pluie <input type="checkbox"/> Brouillard
<input type="checkbox"/> Partiellement éviscéré (foie/ccœur/poumon)	 , ... kg		Condition tir :		Animal <input type="checkbox"/> Approché <input type="checkbox"/> Dérobé <input type="checkbox"/> Chassé
<input type="checkbox"/> Vidé totalement (avec tête)	 , ... kg		Distance tir :	(m)	Calibre munition :
Longueur de la patte arrière (au mm)		 , ... cm			Point(s) Impact tir :
Age estimé			Lieu (A reporter sur le plan de situation au verso) :			
<input type="checkbox"/> Faon	<input type="checkbox"/> Cerf 1 ^{ère} tête <input type="checkbox"/> Bichette 1 an	<input type="checkbox"/> Cerf 2 à 4 ^{ème} tête <input type="checkbox"/> Jeune biche 2 à 4 ans	<input type="checkbox"/> Cerf 5 à 9 ^{ème} tête <input type="checkbox"/> Biche adulte 5 à 9 ans	<input type="checkbox"/> Cerf 10 ^{ème} tête et plus <input type="checkbox"/> Vieille biche + 10 ans		
Fiche descriptive						
 <p>(faire un schéma clair et précis des mâles coiffés)</p>			Mesures (millimètre)			
			L o n g u e u r	Merrain (1-2)	G	
					D	
				Andouiller d'oeil (1-3)	G	
					D	
				Deuxième andouiller (1-4)	G	
					D	
Circonférence : Merrain (1-6)		G				
		D				
Nombre de pointes		G				
		D				
Nom du détenteur du trophée :			Envergure intérieure (1-1)			
Gestation (si femelle) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?			Envergure extérieure (C)			
Échantillons collectés (préciser l'organe) :			Ecartement pointes des merrains (B)			
Observations éventuelles :						

Constat établi le _ _ _ _ _

Non du déclarant :

Signature :

NOTICE EXPLICATIVE

Cette fiche est destinée à recevoir les renseignements descriptifs des animaux tués dans le cadre de l'arrêté préfectoral fixant le plan de chasse « Cerf de Java » ainsi que les animaux trouvés fortuitement morts. Elle permettra d'abonder les bases d'informations sur la population des cervidés dans le cadre de l'étude conduite par l'OFB. Il convient d'être précis dans les relevés.

Poids :

Noter le poids vif (*plein entier*) **et** le poids vidé ou partiellement vidé. Le recours au poids « estimé » doit être utilisé que dans les cas de découverte d'animaux déjà mort ancien (*braconnage, mortalité inconnue*).

Mensurations : Elles sont prises avec un mètre à ruban, au millimètre près.

Longueur de la patte arrière : Placer la patte complètement à plat, le talon à 90° et mesurer de la pointe du sabot jusqu'à l'arrière de l'os (suivant croquis)

Longueur du merrain (1-2) : Mesurée en suivant le bord extérieur depuis le bord inférieur de la meule jusqu'à la pointe la plus longue de l'empaumure en suivant les sinuosités du merrain.

Longueur de l'andouiller d'œil (1-3) : Mesurée depuis le bord supérieur de la meule jusqu'à la pointe.

Longueur du deuxième andouiller (1-4) : Mesurée sur la face inférieure de l'andouiller en partant de l'angle fait l'andouiller et le merrain.

Circonférences (1-6) : Mesurée sur le merrain à l'endroit le plus mince entre l'andouiller d'œil et le deuxième andouiller.

Envergure intérieure (1-1) : Il s'agit du plus grand écartement mesuré entre les merrains, dont abstraction faite de leur épaisseur.

Envergure extérieure (C) : Il s'agit du plus grand écartement mesuré entre les merrains avec leur épaisseur.

Écartement des pointes des merrains (B) : Il s'agit de l'écartement mesuré entre les pointes des deux merrains.

Observations : Noter les caractéristiques du trophée (couleur dominante, présence de perlures, anomalies naturelles ou accidentelles, ...) ainsi que les informations particulières concernant l'abattage ou la récupération de l'animal (recherche au sang, animal blessé et achevé, animal braconné, animal capturé par les chiens, ...).

Fournir : Les clichés photographiques : de la mâchoire inférieure (*en cas de doute d'estimation de l'âge*), des trophées et autre partie de l'animal intéressant (anomalie, ...). (*Transmettre à l'OFB/BNOI sous format informatique : sd974@ofb.gouv.fr*)

